

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 MARS 2023

Présents : Alain BOLERY - Blandine DUCHON - Yohann DUMONT - Michel DURANTIN - Michel GAY - Sylvie LAPALUS - Philippe LEVEQUE - Thierry MYARD - Antonio Paulo TERROSO - Claudette TRONCY.

Absent excusé : Isabelle ANDRADE (pouvoir donné à Philippe LEVEQUE) - Marie-Laure BONAFINI (pouvoir donné à Blandine DUCHON) - Carole FEJARD - Marion JOLIVET.

Secrétaire de séance : Antonio Paulo TERROSO

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 22 février 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

### I Budget

Monsieur le Maire présente aux conseillers les Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectations des résultats 2022, Budgets Primitifs 2023 commune et assainissement. Les CA et CG ont été rapprochés et sont conformes.

Conformément au travail de la commission finances, les BP ont été préparés avec un maintien des taux actuels d'impôts locaux. Suite à la revalorisation automatique, les bases sont en hausse de 7%.

Monsieur le Maire quitte la séance pour permettre le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion.

Madame LAPALUS, troisième adjointe, fait voter les CA et les CG 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les CA et les CG 2022 pour la commune et l'assainissement.

Monsieur le Maire revient et soumet aux votes les affectations de résultats 2022 et les budgets primitifs 2023.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les affectations de résultats 2022 et les BP 2023 commune et assainissement.

#### Budget Commune - Compte administratif 2022 - Budget Primitif 2023

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement					
Chap	Libellé	BP 2022+DM	CA 2022	BP 2023	Chap	Libellé	BP 2022	CA 2022	BP 2023
O11	Charges à caractère général	244 772.67 €	154 219.22 €	326 107.25 €	002	Excédent antérieur reporté	129 016.79 €		164 325.20 €
O12	Charges de personnel	430 400.00 €	393 350.43 €	436 300.00 €	O13	Atténuation de charges	0.00 €	5 429.77 €	0.00 €
O14	Atténuation de produits	600.00 €	26.00 €	600.00 €	70	Produits des services	41 300.00 €	51 645.53 €	55 270.29 €
O23	Opérations d'ordre entre section	75 000.00 €	0.00 €	127 000.00 €	73	Impôts et taxes	521 995.23 €	524 449.23 €	558 436.00 €
65	Autres charges gestion courante	119 952.00 €	110 492.78 €	127 388.00 €	74	Dotations et participations	200 980.00 €	201 946.79 €	209 929.11 €
66	Charges financières	25 000.00 €	18 485.88 €	22 000.00 €	75	Autres produits gestion courante	22 000.00 €	21 248.99 €	71 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	76	Produits financiers		0.30 €	0.00 €
					77	Produits exceptionnels	0.00 €	2 302.15 €	0.00 €
42	Opérations d'ordre entre section	17 567.35 €	17 567.35 €	17 567.35 €	42	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>915 292.02 €</b>	<b>694 141.66 €</b>	<b>1 058 960.60 €</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>915 292.02 €</b>	<b>807 022.76 €</b>	<b>1 058 960.60 €</b>

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement					
Chap	Libellé	CA 2022	R a R	BP 2023	Chap	Libellé	CA 2022	R a R	BP 2023
O01	Solde d'exécution d'inv reporté	0.00 €		0.00 €	O01	Solde d'exécution d'inv reporté	38 246.31 €		38 246.31 €
					O21	Virement de la section fonc	0.00 €		127 000.00 €
					10222	FCTVA	51 127.15 €		33 965.72 €
					10226	Taxe d'aménagement	13 402.99 €		14 697.00 €
					1068	Excédents de fonctionnement	0.00 €		77 572.69 €
41	opérations patrimoniales	4 620.00		0.00 €	40	Opérations d'ordre entre sections	17 567.35 €		17 567.35 €
1641	Emprunts en euros	61 244.21		62 000.00 €	41	opérations patrimoniales	4 620.00 €		0.00 €
165	Dépôts et cautionnement	430.00		500.00 €	1641	Emprunts en euros	0.00 €		45 000.00 €
	<b>Total Non Affecté</b>	<b>66 294.21</b>	<b>0.00</b>	<b>62 500.00 €</b>	165	Dépôts et cautionnement	0.00 €		500.00 €
op.070	Acquisition Matériel Divers	4 179.58	500.00 €	1 399.79 €	op.070	Acquisition Matériel Divers	1 800.00 €	0.00 €	0.00 €
op.096	Travaux école primaire art.2313	32 811.68	0.00 €	70 000.00 €	op.096	Travaux école primaire art.2313	0.00 €	6 084.00 €	6 084.00 €
op.096	Travaux école primaire art.2184			17 000.00 €	op.096	Travaux école primaire art.2184	0.00 €	0.00 €	0.00 €
op.104	amén.aire de loisirs aux Plans	45 416.86	30 000.00 €	30 000.00 €	op.104	amén.aire de loisirs aux Plans	0.00 €	16 000.00 €	21 743.00 €
op.106	Travaux divers aux bâtiments	2 437.01	0.00 €	35 000.00 €	op.106	Travaux divers aux bâtiments	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €
op.107	Eclairage Public SiEL	0.00	7 000.00 €	7 000.00 €	op.107	Eclairage Public SiEL	0.00 €	0.00 €	0.00 €
op.112	Columbarium	0.00		0.00 €	op.112	Columbarium	0.00 €	0.00 €	0.00 €
op.113	Mise en réseau informatique	6 333.60	0.00 €	0.00 €	op.113	Mise en réseau informatique	4 280.00 €	0.00 €	0.00 €
op.115	PLU	0.00		0.00 €	op.115	PLU	0.00 €	0.00 €	0.00 €
op.126	Travaux salle des fêtes art 2111	0.00	35 000.00 €	37 000.00 €	op.126	Travaux salle des fêtes art 2111	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Travaux salle des fêtes art 2313	0.00	5 500.00 €	7 145.28 €		Travaux salle des fêtes art 2313	0.00 €	0.00 €	3 572.00 €
	Travaux salle des fêtes art 2184	946.46	0.00 €	2 000.00 €		Travaux salle des fêtes art 2184	0.00 €	0.00 €	0.00 €
op.127	Travaux salle des Plantes	0.00	0.00 €	1 500.00 €	op.127	Travaux salle des Plantes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
op.43	Travaux de voirie communale (2021)	0.00	70 000.00 €	70 000.00 €	op.43	Travaux de voirie communale (2021)	0.00 €	22 097.00 €	22 097.00 €
	Travaux de voirie communale (2023)	0.00	0.00 €	0.00 €		Travaux de voirie communale (2023)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Travaux de voirie communale	0.00	0.00 €	78 000.00 €		Travaux de voirie communale	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
op.130	Travaux route des Encognes	110 402.33	12 000.00 €	12 000.00 €	op.130	Travaux route des Encognes	144 820.80 €	0.00 €	0.00 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>268 821.73 €</b>	<b>160 000.00 €</b>	<b>430 545.07 €</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>237 618.29 €</b>	<b>44 181.00 €</b>	<b>430 545.07 €</b>

## Budget Assainissement - Compte administratif 2022 - Budget Primitif 2023

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement								
Chap	Libellé	BP 2022+DM	CA 2022	BP 2023	Chap	Libellé	BP 2022+DM	CA 2022	BP 2023			
002	Déficit antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	002	Excédent antérieur reporté	53 592.94	0.00	62 247.68			
011	Charges à caractère général	94 748.69 €	31 205.92 €	45 858.06 €	70	Vente prod fab, prest serv, mar	57 700.00	55 986.60	57 800.00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	0.00 €	6 020.29 €	74	Subventions d'exploitation						
023	Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	51 389.63 €	75	Autres produits gestion courante	589.91	0.00	589.95			
042	Opérations d'ordre entre section	22 895.16 €	22 895.16 €	22 895.16 €	042	Opérations d'ordre entre section	7 961.00	7 961.00	7 225.51			
66	Charges financières	1 200.00 €	1 191.78 €	1 200.00 €	77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00			
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	0.00 €	500.00 €								
<b>Total des dépenses</b>				<b>119 343.85 €</b>	<b>55 292.86 €</b>	<b>127 863.14 €</b>	<b>Total des recettes</b>			<b>119 843.85 €</b>	<b>63 947.60 €</b>	<b>127 863.14 €</b>

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement								
Chap	Libellé	CA 2022	R à R	BP 2023	Chap	Libellé	CA 2022	R à R	BP 2023			
001	Solde d'exécution d'inv reporté	0.00 €		0.00 €	001	Solde d'exécution d'inv reporté	14 815.07 €		26 485.66 €			
040	Opérations d'ordre entre section	7 961.00 €		7 225.51 €	021	Virement de la section de fonc			51 389.63 €			
					040	Opérations d'ordre entre section	22 895.16 €		22 895.16 €			
					1022	FACTVA	25 356.67 €		5 919.81 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	5 200.00 €		5 200.00 €	16	Emprunt	0.00 €		60 000.00 €			
op.11	Aménagement poste relevage			15 000.00 €	1068	Réserves			0.00 €			
op.12	Etude Assainissement	2 667.64 €	0.00 €	0.00 €	op.11	Aménagement poste relevage	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €			
op.13	Travaux Encognes	36 087.60 €	60 000.00 €	233 514.75 €	op.12	Etude Assainissement	13 935.00 €	38 250.00 €	94 250.00 €			
<b>Total des dépenses</b>				<b>51 916.24 €</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>260 940.26 €</b>	<b>Total des recettes</b>			<b>63 586.83 €</b>	<b>38 250.00 €</b>	<b>260 940.26 €</b>

Le conseil municipal décide de reconduire à l'identique les taux d'impôts locaux vu le contexte économique conformément aux prévisions de la commissions finances.

- ➔ taxe d'habitation : 8.54 %
- ➔ taxe foncière bâti : 34.31 %
- ➔ taxe foncière non bâti : 34.04 %

### **II Travaux**

Point sur les travaux : le programme de voirie 2023 pour lequel une subvention avait été demandé ne sera pas réalisé. Les élus font le choix de privilégier les travaux de sécurisation de la croix leigne : prolongement du chemin piéton jusqu'à l'école et sécurisation du passage piéton par la création d'un plateau surélevé.

Le conseil municipal approuve le remplacement des luminaires aux salamandres pour un passage en LED avec un reste à charge pour la commune de 3 837.00 € amorti sur un an.

Le conseil municipal approuve la fourniture et la pose d'une horloge astromnologique sur le coffret d'éclairage chmin de Peterenard avec un reste à charge pour la commune de 240.30 € amorti sur un an.

Ces travaux seront sous maîtrise d'oeuvre du SIEL.

Monsieur le Maire a rencontré Orange pour la chambre télécom à l'arrière de l'abri bus du bourg qui sera remplacé à l'automne. Certaines habitations sont encore reliées au réseau cuivre, il faut donc la conserver encore. La partie du bâtiment qui l'abrite sera donc laisser au moment de l'implantation de la cabine automatique de sanitaires publics et de renouvellement de l'abri bus (travaux programmés en fin d'année).

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Saint Eloi va organiser des concerts à l'église pour aider au financement de la rénovation des façades. De plus, il faudra envisager de rechercher du mécénat.

Assainissement : le travail en amont du renouvellement du réseau d'assainissement collectif secteur de la Chappelle avance. Le BE et deux élus vont rencontrer les riverians dont les eaux pluviales sont connectées au réseau pour leur demander de se mettre aux normes avant les travaux.

La commune de Chandon participera au renouvellement du poste de relevage des eaux usées sous le Sornin avec la commune de Charlieu qui sera le porteur de projet. Après subventions, le reste à charge de la commune de Chandon est estimé à environ 12 000.00€.

### **III Syndicat de la Bouverie**

Monsieur le Maire explique aux conseillers les débats des derniers mois au sein du syndicat intercommunal de gestion du gymnase de la Bouverie. Il a été décidé une dissolution au mois d'août. Le conseil prend acte du choix de dissolution du syndicat. La commune devra participer au solde des comptes et des emprunts. Le devenir de ce bâtiment, qui appartient à la commune de Charlieu, n'est pas encore défini ; de nombreuses associations et le collège l'utilisent très régulièrement.

#### **IV Questions diverses**

La commission communication se réunira le 17/4 à 18h00 en mairie de la croix leigne pour préparer l'info Chandon été 2023

Monsieur le Maire informe les conseillers que les élections sénatoriales auront lieux en septembre 2023, il faudra élire 3 grands électeurs et trois suppléants au sein du conseil.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à acquérir les voies et l'emprise du bassin de rétention du lotissement de la prairie. Un acte de cession gratuite par les colotis au profit de la commune sera rédigé par l'entreprise SAFACT.

Le SIADEP demande aux communes de modérer au maximum leur consommation d'eau et d'alerter les habitants des risques de déficit afin que chacun reste prudent dans ses consommations.

#### **Prochain CM 26 avril 2023 à 20h30**

##### Délibérations du 29/03/2023 :

01-2023-09 : Affectation de résultats Commune 2022

01-2023-10 : Approbation CA et CG Commune 2022

01-2023-11 : Approbation BP Commune 2023

01-2023-12 : Affectation de résultats Assainissement 2022

01-2023-13 : Approbation CA et CG Assainissement 2022

01-2023-14 : Approbation BP Assainissement 2023

01-2023-15 : Vote des taux d'imposition 2023

01-2023-16 : SIEL travaux Salamandres

01-2023-17 : SIEL horloge astronomique

01-2023-18 : Syndicat de la bouverie : dissolution

01-2023-19 : acquisition des voies et du bassin de rétention lotissement de la Prairie